

DOCUMENT



n° *2089*

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT
DE LA MOSELLE

ETUDE D'ASSAINISSEMENT
DE L'AUTOROUTE A 30

SOCIETE FRANCAISE INGEROUTE
AGENCE DE L'EST

60 Rue Eugène Hugo
54000 NANCY

Tél 83.28.20.00

CHAPITRE I

INTRODUCTION - OBJETS ET CONTENU DE L'ETUDE

Le projet d'autoroute A 30, entre Knutange et Havange, tel qu'il est représenté à l'Annexe 1, interfère avec les bassins hydrologiques de la Fensch, de la Petite Fensch, et du Conroy.

Si les deux premiers cours d'eau présentent une pollution excessive (d'après la carte de qualité de l'Agence Rhin Meuse) et visent un objectif médiocre, le Conroy en revanche offre une qualité passable (vocation piscicole) et vise un objectif de qualité bonne.

En ce qui concerne les crues, une étude effectuée antérieurement sur la Fensch et la Petite Fensch* a montré une insuffisance certaine de la capacité des ouvrages existants pour absorber les débits de crues naturelles, majorés des exhaures miniers.

Ces remarques nous conduisent à formuler les conclusions suivantes :

- . les débits issus de la plateforme autoroutière devront impérativement être stockés dans des bassins écrêteurs afin de réduire au minimum les rejets vers la Fensch ou la Petite Fensch. En revanche, et compte tenu de la dilution notable intervenant dans la pollution de ces rejets, ceux-ci ne seront pas nécessairement déshuilés.
- . l'absence de données hydrologiques concernant le Conroy nous amène, par ailleurs, à effectuer sur ce cours d'eau une étude des crues visant à évaluer sa capacité hydraulique maximale et la fréquence de ses éventuels débordements. En fonction des résultats fournis par cette étude, les rejets vers le Conroy pourront être naturels ou écrêtés mais, dans tous les cas, devront faire l'objet d'un déshuilage.

* Aménagement de la Fensch - Etude hydraulique - D.D.E. de la Moselle
 Aménagement de la Fensch - Note complémentaire - Evaluation des débits résultant de l'ennoyage des mines de fer - D.D.E. de la Moselle.

CHAPITRE II

ETUDE HYDROLOGIQUE DU CONROY

2.1. - Introduction - Méthodologie

En l'absence de station de jaugeage sur ce cours d'eau, nous avons évalué la crue décennale par différentes méthodes :

- CRUPEDIX,
- SOCOSE,
- reconstitution par enquêtes de la crue du 15 octobre 1981.

La seconde nous fournissant en outre la durée de la crue, nous avons effectué ensuite l'extrapolation à la crue centennale des débits obtenus, par le biais de la méthode du Gradex. Pour ce faire, nous avons utilisé les données publiées par l'Agence Rhin Meuse dans le fascicule "Hauteurs des Précipitations Journalières décennales de la France du Nord-Est", ainsi que les données pluviométriques disponibles à la station de Tressanges-Bure, sur la période 1965-1984.

2.2. - Description du bassin versant du Conroy2.2.1. - Géologie - topographie - pédologie

Le bassin versant du Conroy, représenté sur l'Annexe 1, est entièrement situé sur le revers de la côte de Moselle. Il s'étend sur un vaste plateau agricole et minier formant un "Pays Haut" dont le sous-sol est formé d'épaisses couches de calcaires du Bajocien surmontant les strates ferrifères de l'Aalénien et les marnes du Toarcien.

La nature karstique des horizons calcaires du Bajocien, la présence de failles de directions hercyniennes, l'existence de nombreuses galeries dépilées dans tout le secteur (mines de Moyeuve - mines du Conroy), déterminent une série de saillants et de redans avec localement des vallées sèches au relief